

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Livret Candidat

BACCALAUREAT GENERAL et TECHNOLOGIQUE

EPREUVE PONCTUELLE OBLIGATOIRE

DANSE

Session 2025

En référence à l'arrêté du 17 janvier 2019 (BO spécial n°1 du 22 janvier 2019), à l'arrêté du 28 juin 2019 (BO n°31 du 29 août 2019, à la circulaire n°2019-129 du 26 septembre 2019 (BO n°36 du 3 octobre 2019), à la circulaire du 22 juillet 2024 (BO n°30 du 25 juillet 2024). Cette brochure présente pour l'Académie de Clermont-Ferrand les activités physiques et sportives retenues pour la session 2024 des Examens du Baccalauréat Général et technologique.

Les épreuves dont la définition et les modalités d'évaluation sont arrêtées ici pour l'examen ponctuel terminal s'organisent de la façon suivante

« L'examen ponctuel terminal s'appuie, pour l'enseignement commun, sur deux activités, pour lesquelles l'évaluation s'effectue en général au cours d'une seule journée pour un même candidat. La date est fixée au cours de l'année scolaire de l'examen par les recteurs. Plusieurs centres d'examen peuvent être organisés dans une académie, ils sont placés sous la responsabilité d'un enseignant nommé par le recteur. »

- ☞ Le Contrôle Ponctuel Terminal s'effectue sur deux épreuves.
- ☞ Les candidats choisiront dans la liste ci-dessous un ensemble de deux épreuves :

ACTIVITÉ N° 1 :	Demi-Fond (champ 1)
ACTIVITÉ N° 2 :	Danse (champ 3)
ACTIVITÉ N° 3 :	Tennis de table en simple (champ 4)

La participation à chacune de ces épreuves nécessite une tenue adaptée.

Le jury invite les candidats à se préparer à cette épreuve afin de garantir sa sécurité.

- ☞ Chacune des deux épreuves est notée sur 20. La note finale obtenue par chacun des candidats résulte de la moyenne de ces deux notes.

EPREUVE : DANSE

I - DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE :

☞ Cadre institutionnel, programme ; Attendus de fin de lycée CA3 Bulletin officiel n° 36 du 03-10-2019

L'épreuve est composée de deux parties :

- 1) La présentation d'une composition chorégraphique **individuelle** préparée par le candidat en amont.
- 2) La présentation d'une partie extraite de cette composition chorégraphique transformée **le jour de l'épreuve** à partir d'un **inducteur**.

II - CONDITIONS DE L'ÉPREUVE :

- ☞ Dimension de l'espace scénique : **8 mètres sur 10 mètres** (salle de danse ou gymnase). L'utilisation des murs comme appuis ou autres est interdite.
- ☞ Épreuve interdite au public (seuls les jurys et les autres candidats assistent à la totalité de l'épreuve)
- ☞ Les accessoires sont autorisés mais **l'utilisation d'eau, sable, farine, confettis...feu est INTERDITE !** La scène doit être propre après le passage de chaque candidat.
- ☞ Les temps de montage et de démontage d'un éventuel décor ne doivent pas dépasser 1 min.

- ☞ Des vestiaires sont à disposition pour se changer. **Par mesure de précaution, les objets de valeurs sont à ramener dans la salle d'examen.**

Attention : Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée de l'épreuve et aucun contact avec l'extérieur ou entre les candidats n'est autorisé.

Le téléphone portable n'étant pas autorisé dans la salle d'examen, **il ne pourra en aucun cas servir de support pour la diffusion du montage musical.**

III - DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION:

- ☞ Lors de l'accueil des candidats, le jury constitue l'ordre de passage, Il précise le déroulement de l'épreuve et vérifie tous les supports musicaux. La musique du candidat est transmise par clé USB.
- ☞ Juste avant l'épreuve, le candidat **indique au jury son choix de paramètre parmi : espace, temps, énergie.** Le jury lui présente alors **5 propositions*** d'inducteurs dans le paramètre choisi par le candidat.

Le jury compose, pour chaque paramètre, une liste de 15 à 20 inducteurs maximum, parmi lesquels il extrait les 5 propositions qu'il présente au candidat.

- Espace (exemple d'inducteurs : haut, bas, sol, aérien, droite, arrière, cercle, bulle, courbe, diagonale, haut- bas, droite- gauche...*)
- Temps (exemple d'inducteurs : lent, vite, accéléré, ralenti, accent, pulsation, vite - lent, accéléré - ralenti ...*)

- Énergie (exemple : fluide, lourd, saccadé, mou, fort, léger, soudain, doux, relâché, explosif, fort- léger, fluide-saccadé...*)

* Ces énumérations d'exemples, données à titre indicatif, n'ont pas de caractère exhaustif

ORGANISATION ET DEROULÉ EPREUVE

N°	TEMPS	INTITULÉ DE LA SEQUENCE	SUPPORT MUSICAL JURY
1	30 Minutes	<ul style="list-style-type: none"> • Échauffement • Répétition de sa composition et vérification de son support musical • Choisir l'extrait (durée de l'extrait entre 20 secondes et 40 secondes) à transformer selon le paramètre identifié au début de l'épreuve • Définir, parmi les 5 propositions d'inducteurs du jury, celui qu'il choisit de retenir pour cette transformation. <ul style="list-style-type: none"> • Travail de transformation 	Etape suivie et évaluée par le jury.
le candidat indique aux évaluateurs son choix d'inducteur.			
2	Durée : entre 1min30 et 2min30	Présentation de la composition chorégraphique d'origine	Support musical : fourni par le candidat exclusivement sur clé USB. Format numérique MP3 ou WAV, un seul fichier sur la clé USB, montage musical coupé à la durée de la composition chorégraphique.
1min de récupération*			
3	Durée : entre 20 et 40 secondes	Présentation de la séquence de danse non transformée	Support musical : sans
1min de récupération			
4	Durée : entre 20 secondes et 1 min	Présentation de la séquence de danse transformée avec l'inducteur choisi.	Support musical : sans

* modulable à l'appréciation du jury

IV - CONSEILS POUR LA PREPARATION DE L'EPREUVE - POINTS DE VIGILANCE :

- ☞ Le candidat se présente à l'épreuve en tenue adaptée : possibilité de proposer un costume en lien avec la composition chorégraphique.

- ☞ Attention danser en chaussettes est interdit par mesure de sécurité.
- ☞ Les élèves peuvent s'appuyer sur différents styles de danse (classique, contemporain, hip-hop...).
- ☞ Une culture danse peut aider à modéliser la phase d'écriture de la composition chorégraphique et de la transformation.
 - ☞ Les procédés de composition
 - ☞ Composantes du mouvement (espace, temps, énergie)

Ponctualité

Les candidats doivent se présenter au jour et heure indiqués sur la convocation.

Il est rappelé qu'un appel nominatif des candidats convoqués aux épreuves obligatoires ponctuelles d'EPS est réalisé par le coordonnateur du jury avant le début des prestations physiques.

Cependant, le chef de centre peut, **à titre exceptionnel**, lorsque le retard est lié à un évènement indépendant de la volonté du candidat, autoriser ce dernier à composer **au plus tard une heure après le début de l'épreuve**.

V - MODALITES D'EVALUATION:

Cf. tableau du référentiel national d'épreuve page 6

EVALUATION sur 20 POINTS

Sur 6 points : Engagement moteur (pour la composition et la transformation).

Sur 4 points : Présence de l'interprète (pour la composition et la transformation)

Sur 4 points : Projet artistique : lisibilité du propos et écriture chorégraphique (composition)

Sur 6 points : Engagement dans la phase d'échauffement et de préparation

Traitement de l'inducteur (exclusivement dans la transformation)

VI - ANNEXES :

Cf. référentiel national

- L'AFL 1 « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition » permet d'évaluer la motricité et la présence du candidat, ainsi que son projet artistique.

- L'AFL 3 « Se préparer et s'engager individuellement pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions » permet d'évaluer la capacité du candidat à se préparer et à modifier, avec une intention, sa motricité.

AFL évalués	Points	Éléments à évaluer	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition	6	Engagement moteur (commun à la composition et à la transformation).	Motricité simple ; réalisations brouillonnes. 0 – 1,5 pt	Motricité globale ; réalisations précises. 2 – 3 pts	Motricité variée, complexe mais pas toujours maîtrisée ; réalisations animées. 3,5 – 4,5 pts	Motricité complexe et maîtrisée ; réalisations expressives. 5 – 6 pts
	4	Présence de l'interprète (commun à la composition et à la transformation).	Présence et concentration faibles. 0 – 1 pt	Présence intermittente. 1 – 2 pts	Présence impliquée. 2 – 3 pts	Présence engagée. 3 – 4 pts
	4	Projet artistique Lisibilité du propos, écriture chorégraphique (exclusivement sur la composition).	Projet absent ou confus. Sans fil conducteur. Procédés pauvres et/ou maladroits. Éléments scénographiques décoratifs. Espace sans choix. 0 – 1 pt	Projet inégal. Fil conducteur intermittent. Procédés ébauchés, repérables. Éléments scénographiques redondants. Espace organisé. 1 – 2 pts	Projet lisible et organisé. Fil conducteur permanent. Procédés pertinents. Éléments scénographiques sélectionnés. Espace construit. 2 – 3 pts	Projet épuré et structuré. Fil conducteur structurant. Procédés affirmés, singuliers. Éléments scénographiques créatifs. Espace choisi, singulier. 3 – 4 pts
Se préparer et s'engager individuellement pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions	3	Engagement dans la phase d'échauffement et de préparation.	Préparation inadaptée. Engagement intermittent ou absent. 0 – 0,75 pt	Préparation partiellement adaptée. Engagement modéré. 1 – 1,5 pts	Préparation adaptée. Engagement impliqué. 1,75 – 2,25 pts	Préparation optimisée. Engagement soutenu. 2,5 – 3 pts
	3	Transformer avec intention une séquence (exclusivement sur la transformation)	L'inducteur choisi n'est pas exploité, peu repérable ou ne correspond pas aux transformations observées. Intention/transformation non visible. 0 – 0,75 pt	L'inducteur choisi est peu exploité, occasionnel. Intention/transformation peu lisible. 1 – 1,5 pts	L'inducteur choisi est exploré dans plusieurs dimensions Intention/transformation lisible. 1,75 – 2,25 pts	L'inducteur choisi est exploité de manière originale et singulière. Intention/transformation lisible et pertinente. 2,5 – 3 pts